

---

Discours de la députation de la commune de Pierrefitte qui félicite la Convention de ses glorieux travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 25 messidor an II (13 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Discours de la députation de la commune de Pierrefitte qui félicite la Convention de ses glorieux travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 25 messidor an II (13 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 112-113;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23528\\_t1\\_0112\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23528_t1_0112_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

### brées à l'occasion de l'immortelle journée de Fleurus (1).

Le conseil général et la société populaire de la commune de Bernay font part à la Convention des élans de la joie la plus pure que leur a inspiré la nouvelle de la victoire de Fleurus; à l'instant on conçut et on exécuta le projet d'une fête pour célébrer cet heureux évènement. La nouvelle fut reçue aux acclamations mille fois répétées de *Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Vive le comité de salut public ! Vivent les braves sans-culottes victorieux dans les plaines de Fleurus !*

Les poètes et les musiciens contribuèrent par leurs talens à la solennité de cette fête. Tous les citoyens exprimèrent par leurs marches et leurs danses la plus vive allégresse. La nuit sépara ce rassemblement de frères et d'amis qui jurèrent de mourir républicains et qui goutent depuis longtemps les douceurs de la liberté et de l'égalité.

La société populaire ajoute la description de la fête qu'elle a célébrée la première décade de messidor pour le renouvellement de la saison.

Elle joint l'envoi des hymnes composées pour ces fêtes intéressantes (2).

### 3

**La municipalité du Havre Marat transmet le détail d'une fête célébrée le 13, en réjouissance des victoires remportées par les républicains sur les esclaves (3).**

### 4

**La société populaire de Valence (4) exprime son mépris pour les oisifs; elle demande une loi qui ordonne le bannissement de celui qui portera à sa bouche un aliment qu'il n'aura pas gagné par son travail; c'est le travail, dit-elle, qui est la source de la gloire.**

**La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin de ces quatre adresses (5).**

[Valence, s.d.] (6).

« Citoyens Représentants,

En mettant la probité à l'ordre du jour, vous avez donné un grand exemple aux nations chez lesquelles on s'épuisait à calomnier les Français; vous avez aussi semblé nous dire : poursuivez, dénoncez

(1) P.V., XLI, 216. *B<sup>in</sup>*, 27 mess.; *Mess. soir*, n° 693; *Débats*, n° 659.

(2) *B<sup>in</sup>*, 22 mess.

(3) P.V., XLI, 216. *B<sup>in</sup>*, 27 mess. et 3 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *J. Sablier*, n° 1435; *Mess. Soir*, n° 693.

(4) Drôme.

(5) P.V., XLI, 216. Mention dans *J. Sablier*, n° 1435.

(6) F<sup>17</sup> 1010 D, pl. 1, p. 3808.

tous les vices; que la justice, mère de toutes les vertus, règne seule sur toute la République; ce langage, seul digne de vous, seul digne d'être entendu des vrais amis de la liberté, a porté dans nos cœurs une émotion délicieuse, présage de votre bonheur.

Nous répondrons à vos bienfaits en secondant vos vœux paternelles, nous vous dénoncerons sans ménagement les ennemis de notre République naissante. Il en est un qui subsiste encore, d'autant plus dangereux qu'il sait prendre habilement les formes propres à séduire et corrompre, et qu'il mine sourdement les mœurs, base sur laquelle doit reposer la prospérité de la République.

Cet ennemi est l'oisiveté; nous la voyons encore, comme autrefois, déployant son orgueil et sa fierté, sembler exiger des hommages et présenter à la vanité qui la flate et la caresse, l'appas séduisant de la richesse; elle règne dans toutes les classes; elle porte son influence dangereuse dans tous les lieux... C'est il trop vrai, du sein de l'oisiveté, que s'exhalent comme des vapeurs malignes, les vices et les crimes qui troublent la société.

L'Egypte repoussait loin de ses bords, ceux qui, par oisiveté, s'attachaient invinciblement à la mendicité.

Sparte imposait à tout citoyen l'obligation du travail, et punissait comme un crime le manquement volontaire.

Rome, trouvait plus utile de laisser périr par la faim, le mendiant valide, que de le secourir dans l'oisiveté: ainsi les Etats les mieux policés trouvant la garantie de leurs existence politique dans le maintien des bonnes mœurs, punissaient l'oisiveté comme un crime

Citoyens représentants, qui ne vous lassez jamais de bien faire, rendez une loi qui flétrisse, qui déshonore, qui punisse même celui qui portera à sa bouche un aliment qu'il n'aura pas acheté par le Travail; que le consommateur onéreux soit signalé comme un ennemi de la chose publique, et banni du sol de la liberté; que les mesures enfin, que vous dictera votre sagesse pour détruire ce dangereux vice, soient telles, qu'on puisse dire dans notre République ce qu'on disait autrefois dans les tems heureux de la Grèce: La Source de la gloire et du bonheur est dans le travail ».

LASSERRE (*ex-présid.*), F. FOREST cadet (*secrét.*)  
[et 3 signatures illisibles].

### 5

**Une députation de la commune de Pierrefitte est admise à la barre; elle félicite la Convention de ses glorieux travaux. « Législateurs, dit l'orateur, la commune de Pierrefitte est heureuse, et c'est à vous qu'elle doit le bonheur dont elle jouit; tant que vous occuperez la citadelle de la Liberté, elle sera inexpugnable. Restez donc à votre poste » (1).**

(1) P.V., XLI, 216. *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

L'ORATEUR : Citoyens législateurs,

Si la commune de Pierrefitte, district de Franciade se présente la dernière à votre barre pour vous féliciter sur vos sublimes décrets, elle n'est pas restée en arrière sur la profonde reconnaissance des bienfaits que vous répandez journellement dans nos campagnes.

Faisant partie du département de Paris et voisine de cette célèbre cité, elle a ressentie à l'instant la commotion électrique du patriotisme le plus pur. Comme nos frères de Paris, nous avons tressailli de joie à la chute du tyran, comme eux nous avons fremi d'indignation contre cette faction étrangère dont les coups scélérats attaquoient les têtes de nos plus dignes représentants, et comme eux nous avons fait le serment de dé fendre la Convention nationale jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Mais ce qui nous a rempli de la joie la plus douce c'est d'avoir devancé par notre conduite constante dans tous les tems de la révolution votre décret, qui met la probité et la vertu à l'ordre du jour. Nous avons également deviné votre sublime pensée sur l'être suprême et votre décret est venu nous surprendre admirant sa toute puissance, bénissant ses bienfaits. C'est ainsi, Citoyens Législateurs, que tout ce que vous faites est toujours devancé par la volonté générale; il sembleroit que le peuple lui-même vous dicte les loix, tant elles sont conformes à sa pensée, tant elles sont adaptées à son bonheur.

Ce que nous vous disons 1 000 autres l'ont déjà dit et mieux que nous. Certes nous n'aurions pas quitté nos utiles travaux pour être le dernier écho de la république, sans le besoin pressant de venir épancher notre reconnaissance dans vos bras paternels. Oui nous venons vous déclarer que notre commune est déjà heureuse et qu'elle est heureuse par vos décrets.

Vous voyez devant vous les pères de nos intrépides défenseurs, dont vous avez doublé les jouissances en employant leurs fils dans les combats contre la tyrannie, en leur assignant des secours, qui les remplacent dans leurs foyers. Ici ce sont des vieillards-cultivateurs qui vous préparent une moisson que leurs mains débiles pourront encore recueillir. Là ce sont des veuves dont vous faites en quelque sorte revivre les époux par la présence de vos bienfaits. Et vous tendre jeunesse faites éclater votre reconnaissance à cette chère patrie, votre nouvelle mère qui se charge de vous donner à tous la nourriture de l'âme, l'instruction gratuite et qui vous inculque la conscience de son immortalité par les honneurs immortels qu'elle décerne aux jeunes Barra et Viala.

Je vous le demande, Citoyens Législateurs, qu'est devenue l'indigence, qu'est devenu le malheur? Il a fui de nos campagnes avec la féodalité, avec la fiscalité, et le bonheur y est entré avec la sainte égalité, avec la liberté d'où sont énoncés toutes les loix bienfaisantes dont vous ne cessez chaque jour de faire benir la révolution qui les enfanta.

Et nous serions restés froids à tant de bienfaits! L'ingratitude n'est pas dans nos cœurs, notre commune, elle, aime à le répéter, vient ici vous annoncer son bonheur, elle vient vous rendre mille actions de grâces, elle vient vous conjurer de rester à votre poste, qui tant que vous y serez sera une citadelle inexpugnable contre toutes espèces d'attaques intérieures et extérieures. Mais quoi les formidables

armées de ces prétendues puissances coalisées ne vont-elles pas s'aneantir! Nous ne serons jamais las de les combattre. Pour cette fois la victoire aura des ailes aussi rapides que la peur qui voudroit les dérober à nos coups, et ira s'asseoir sur le trône antique des Césars, pour déclarer à l'univers que les trônes ne sont plus.

Nous aussi paisibles cultivateurs nous avons voulu prendre notre part à tant de triomphes. Sitôt que nous fumes instruits que les terres des caves, des granges, des étables renfermaient le puissant minéral, dont le fanatisme en froc fut une des bases de cette poudre formidable, naguère l'espoir des tyrans, aujourd'hui leur effroi, depuis que la vertu républicaine a été forcée d'en faire usage pour punir les crimes par les armes mêmes qu'il inventa, aussitôt, dis-je, nos maisons devinrent autant d'ateliers de salpêtre; mais quel fut notre désespoir de voir notre attente frustrée par nos premiers essais.

Notre terre si riche de toutes les productions de la nature ne renferme pas le sel fulmineux que nous recherchions avec tant d'avidité.

Elle avait beau nous présenter la moisson la plus abondante de mémoire d'homme, des vignes qui promettent des fleuves de vin, c'était du salpêtre qu'il nous fallait, nous ne rêvions que salpêtre, sans salpêtre notre terre devenait pour nous une terre de malédiction. Le génie de la liberté nous suggéra d'autres moyens: il arma nos mains d'un fer légèrement dentelé avec lequel nous grattions tous les parois des murs de nos habitations. Cette poussière s'amoncela avec le tems et avec notre constance. Comme nos cœurs palpiterent au premier essai que nous en fimes. Oh joie incomparable! le succès fut complet; des cristaux abondans en furent le résultat bienvenu; nous venons le déposer sur l'autel de la patrie et dans notre transport civique nous nous écrions vive la république, vive la Convention, vive la Montagne, perissent les tyrans, perissent tous les tyrans (1).

**Mention honorable, insertion au bulletin.**

## 6

**On reprend la lecture de la correspondance.**

**La société populaire de Semur, département de la Côte-d'Or, invoque la vengeance nationale contre le gouvernement anglais; elle fait des vœux pour la destruction de cette nouvelle Carthage, et pour que la terre de la liberté soit abreuvée du sang de tous les Anglais qui ont osé la souiller.**

**Mention honorable et insertion au bulletin. (2)**

[Semur, s. d.] (3).

« Représentans du Peuple français,

Des assassins menacent donc encore vos jours!

(1) C 309, pl. 1200, p. 27 (signatures du maire et de l'agent nat., illisibles). *J. Sablier*, n° 1435; *J. Fr.*, n° 657; *Mess. Soir*, n° 693.

(2) *P.V.*, XLI, 217.

(3) C 310, pl. 1210, p. 15.